

en confession et d'admettre aux sacrements les personnes inconnues. Ayant reçu à ce sujet l'ordonnance du sénat gouvernant, le ministre recommande au collège d'ordonner de sa part à tous les prêtres catholiques romains de se conformer ponctuellement au susdit décret du saint synode, et de leur défendre sous une responsabilité grave; d'entendre les confessions des personnes qui leur seroient inconnues, et de les admettre à la communion.

Le collège, ayant reçu cette ordonnance, a résolu de prescrire à tous les évêques administrant les diocèses et à tous les provinciaux, d'ordonner aux prêtres qui leur sont soumis, d'observer exactement ledit décret du saint synode touchant la défense, sous une responsabilité grave, d'entendre en confession les personnes inconnues; et il a communiqué ce décret au ministre des affaires intérieures, chevalier Démétrius Nicolajewicz Bludow.

Signé, L'évêque président,  
IGNACE PAWTOWIEZ;

Le secrétaire, PIERRE IROFIMOWICZ.

#### NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

ROME. — Le 30 mai, on a béni avec pompe à Bologne, deux nouveaux drapeaux pour le régiment Kinski, stationné à Bologne et dans l'Emilie. Le pape étoit parrain du premier, et étoit représenté par le légat, M. le cardinal Macchi. L'archiduchesse Marie-Louise étoit marraine du second, et étoit représentée par la comtesse Brignole-Marescalchi. M. le cardinal Oppizzoni, archevêque de Bologne, célébra la messe, assisté de l'évêque de Forli. Après la messe, l'archevêque bénit les étendards, et y attacha trois clous en signe de la Trinité. Au premier drapeau, le légat attacha des ornemens donnés et bénits par le Saint-Père, et consistant en larges bandes de velours blanc avec des broderies en or, terminées aux extrémités par la croix

et par les armes pontificales, avec ces inscriptions : *In hoc signo vinces* et *Gregorius XVI anno VIII*. Le second drapeau reçut de la comtesse Brignoli des ornemens analogues. La cérémonie eut lieu sur la place d'armes, sous un riche pavillon, au milieu d'un grand concours. Le régiment Kinski rangé en bataille faisoit des décharges répétées de mousqueterie.

La cérémonie fut terminée par le *Te Deum* qu'entonna le cardinal-archevêque.

PARIS. — Le journal de Rome, *Notizie del Giorno*, du 7 juin, contient l'article que nous avons donné le 24 mai dans l'*Ami de la Religion* sur la fin du prince de Talleyrand.

L'hospice de la Salpêtrière doit à sa position particulière et à la beauté de ses cours intérieures, d'avoir conservé le privilège de faire les processions de la Fête-Dieu. Celle de dimanche dernier a été fort imposante. Elle a parcouru les vastes cours de l'hospice, où huit reposoirs avoient été dressés. L'administration a secondé à cet égard les vœux des aumôniers et de la nombreuse population de l'hospice.

Une association pieuse de prières en l'honneur du cœur immaculé de la sainte Vierge a été établie pour la conversion des pécheurs dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires. C'est au zèle et à la piété du respectable curé de cette paroisse qu'est due cette association si propre à ranimer la dévotion des fidèles. Aux pieds des autels on retrouve le calme du cœur que le tumulte du monde fait perdre, et en entendant les instructions du sage pasteur, on comprend que le véritable bonheur se trouve dans la pratique de la vertu et dans la fidélité aux devoirs du chrétien. De pieuses cérémonies, la parure même